



816, rue Principale, St-Herménégilde (Québec), J0B 2W0
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

Politique Familiale 2023

NOUVEAU-NÉ

Voici les conditions qui entourent la politique familiale à la municipalité. Le montant versé pour chaque nouveau-né est de 150.00 \$.

Le réclamant doit toutefois résider dans la municipalité de St-Herménégilde depuis au moins six (6) mois avant la naissance de l'enfant et la réclamation doit être faite dans les 12 mois suivant la naissance.

Nom des parents : Mère _____

Père _____

Adresse : _____

Code Postal : J0B 2W0 Téléphone : (819) _____

À St-Herménégilde depuis : _____

Nom et prénom des enfants	Date de naissance	Âge

Note : Une copie des certificats de naissance est exigée. Nous demandons également un courriel ainsi qu'un spécimen de chèque pour nous permettre de faire le remboursement directement dans votre compte de banque.

Date : _____

Signature du parent : _____